

tout de même, de confier mon fils à des gens en robe. Je crains qu'il prenne, sous pareille direction, une tournure d'esprit qui n'est pas la mienne, et que je ne voudrais point lui voir.

Malheureusement, c'est la question d'argent qui revient souvent dans mes discussions avec ma femme. Et, sur ce point, je suis obligé de reconnaître qu'elle a le dessus.

Certes, la somme que le principal du collège de l'Etat m'a fixée, quand je suis allé le voir, ces jours-ci, n'est pas exagérée. Instruire un enfant, le loger, le nourrir et l'habiller pour 6 ou 700 frans par an, c'est plutôt, un tour de force. Mais les gens d'Eglise en accomplissent un autre bien bien plus étonnant, car on offre à ma femme de placer le petit chez " les Pères " pour 4 ou 500 francs. C'est un voisin qui s'est engagé à obtenir cette réduction en faveur de mon fils. Quel voisin ? Un homme fort honorable, assurément, mais que je considère comme ce qu'on est convenu d'appeler " un jésuite en robe courte. " Il a certainement des intelligences dans la place. Et ce qu'il promet, il le tiendra. Tous ces gens-là ont le bras long, vous le savez.

Ma femme qui fréquente un peu l'Eglise m'a expliqué comment " les bons Pères " parviennent à ramasser assez d'argent pour faire ainsi concurrence au collège de l'Etat. On va trouver les gens riches, les nobles les vieilles dévotes et on leur dit : " Il faut nous aider. Il faut mettre une fois encore la main à la poche. C'est de l'argent bien placé. Au point de vue politique, c'est du plus haut intérêt. Au point de vue religieux, rien ne peut être plus agréable à l'Eglise et à Dieu. "

Et c'est ainsi que dans les collèges ecclésiastiques il est relativement aisé d'obtenir des bourses, des demi-bourses ou, tout au moins, des allègements importants.

Et puis, monsieur le rédacteur, vous ne pouvez vous imaginer le parti que ma femme parvient à tirer, dans nos discussions, des exemples qui nous sont donnés, par qui ? Par les fonctionnaires eux-mêmes de la République et surtout par les officiers de la garnison.

Il faut vous dire que notre général de brigade a son fils chez les " bons Pères ". Un officier supérieur est dans le même cas. Mettez-vous à la place des autres ! Ils en arrivent à suivre le mouvement, bon gré mal gré. On m'a même dit que la générale s'était arrangée de façon à évincer de ces réceptions la femme d'un capitaine dont le fils est au collège de l'Etat !... Chez les fonctionnaires civils c'est tout pareil. A ma connaissance, sur six enfants de ces messieurs, il

y en a quatre chez les " bons Pères " et deux seulement au collège !

Alors que voulez vous répondre à une femme qui me dit : " Tu vois ! Ce sont eux qui te donnent l'exemple. Ils sont payés par la République et ils mettent tout de même leurs enfants chez les Pères. Est ce que tu dois quelque chose au gouvernement, toi ? Alors pourquoi te gênerais-tu ? "

Je résiste cependant. Je vous ai dit pourquoi. Il me semble que j'agis mal, si je cédaux prières de ma femme. Mais j'ai voulu vous mettre au courant de ce combat qui se livre à la maison, persuadé que, dans bien des familles, les choses ne se passent pas autrement.

Etonnez-vous après cela qu'on trouve si peu de vrais républicains parmi ceux qui, par état, devraient être les serviteurs de la République ! Tout ce que j'ai appris ces jours-ci, depuis que je me préoccupe de mettre mon fils en pension, m'a donné à réfléchir. Je m'explique maintenant bien des choses ; j'entrevois la cause profonde du malaise dont nous souffrons et j'éprouve comme le présentiment d'un péril...

Que faire ? J'ai lu, ces temps derniers, dans les gazettes, des articles sur l'abrogation de la loi Falloux et c'est ainsi que j'ai appris que sous Louis-Philippe, il était impossible de devenir fonctionnaire de l'Etat sans avoir passé quelque temps au moins dans des établissements de l'Etat. On m'a dit encore, dans un autre ordre d'idées, que le budget de l'Instruction secondaire, était insuffisamment doté et que le gouvernement ne pouvait se montrer aussi généreux qu'il le voudrait en ce qui touche l'octroi des bourses et demi-bourses. Enfin, il est bien certain que si l'Eglise avait à faire face aux frais du culte, elle aurait un peu moins d'argent de poche à dépenser quand il s'agit pour elle de faire concurrence aux établissements de l'Etat.

Il y a beaucoup à dire sur tout cela. Et c'est à vous de le dire plutôt qu'à moi. Je me contente moi, de vous affirmer qu'il y a quelque chose à faire et qu'il faut le faire vite, car, si on tarde trop, c'est la République qui en pâtira.

Recevez etc., etc.

X...

Pour copie conforme ;

PAUL DEGOUY.

LE CHOIX

Il est aisé de faire un bon choix de remède quand on connaît le BAUME RHUMAL, le seul qui guérisse rapidement et sûrement les rhumes obstinés.